

**Déjeuner-rencontre entre Mme Conway-Mouret
et les ambassadeurs d'Afrique centrale (20 février 2014)**

Projet d'intervention de la ministre déléguée

Madame l'ambassadrice,

Messieurs les ambassadeurs,

C'est avec un grand plaisir que je vous accueille
aujourd'hui.

Je suis heureuse que vous ayez pu répondre à mon
invitation. Je souhaitais m'adresser aux ambassadeurs
d'Afrique centrale, afin de poursuivre un dialogue engagé
avec vos homologues d'Afrique de l'Ouest et avant de
rencontrer les ambassadeurs d'Afrique australe et orientale,
qui seront aussi conviés à un échange de même nature.

En qualité de ministre déléguée chargée des Français de l'étranger, j'ai à cœur de faire la connaissance de celles et ceux qui représentent une région du continent africain où vivent un grand nombre de nos compatriotes Français. La communauté française d'Afrique centrale est très attachée aux pays dans lesquels elle réside. Nos expatriés y investissent, y travaillent, y fondent une famille. Ils y construisent parfois leur vie entière. Très implantés intégrés dans le tissu social local, qu'ils contribuent à développer, nos compatriotes y nouent des liens étroits avec les populations.

Ces liens sont d'ailleurs réciproques. Chaque année, vos compatriotes se rendent en France, pour des motifs très variés : y travailler, y faire des affaires, mais aussi mieux connaître un pays dans lequel une partie de leur famille s'est établie, parfois depuis plusieurs générations.

L'émergence d'une classe moyenne dans certains pays d'Afrique centrale favorise toujours ces mouvements : le tourisme économique augmente et a vocation à se développer encore. Nous nous en félicitons.

J'attache une grande importance à ces mouvements cette mobilité – ces entrelacements ai-je envie de dire. Ils montrent que la France et les Français croient dans le potentiel de développement de l'Afrique centrale et que nos relations, denses, ont vocation à se renforcer encore. Avec certains pays d'Afrique centrale, nous avons fait le choix de gérer de façon concertée les mouvements de nos populations, dans notre intérêt mutuel, afin de mieux les organiser et aussi, parfois, de lever certains obstacles administratifs au développement de nos pays. Ces dispositifs sont-ils satisfaisants ? Peuvent-ils être améliorés ? Doit-on les étendre ? Ces questions, à mon sens, méritent d'être posées.

J'évoquais à l'instant l'étroitesse de nos relations. La langue est un des liens qui nous unissent. Langue officielle dans un grand nombre de pays d'Afrique centrale, le français vit dans toute la région, notamment de par l'action des instituts et des alliances françaises, mais également grâce à nos ressortissants, Français et citoyen des pays d'Afrique centrale francophone. Presque tous les pays de la région sont membres de l'organisation internationale de la francophonie. Même en l'absence d'un lien institutionnel avec la Francophonie (je pense à l'Angola), il peut exister des liens humains reposant sur un voisinage ancien ou sur une familiarité culturelle.

Nos liens reposent aussi sur des valeurs communes : le respect de la dignité humaine, l'égalité entre les peuples, la solidarité.

Mis en forme : Justifié, Interligne : Double

Cette homogénéité culturelle et ces valeurs partagées sont des vecteurs importants de Je note la volonté de continuer l'intégration régionale, dans laquelle vos pays sont engagés. A mes yeux, cette évolution est fondamentale. La France, vous le savez, a fait le choix comparable, il y a maintenant plus de 60 ans, de promouvoir la construction européenne en s'investissant dans la réalisation d'un espace politique et économique commun, afin de garantir aux générations futures une paix et une prospérité durables. L'Europe, aussi imparfaite soit-elle, est et restera une victoire sur les malheurs de l'Histoire. Souvent, en effet, le repli sur soi engendre la xénophobie et les haines nationalistes, à l'origine des conflits les plus sanglants que l'humanité ait connus.

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 0 cm

Mis en forme : Gauche, Retrait : Première ligne : 0 cm, Interligne : Multiple 1,15 li

|

Vous avez, vous aussi, fait le choix exigeant de l'ouverture et de l'intégration. Six pays d'Afrique centrale parmi ceux que vous représentez forment depuis longtemps une communauté économique et monétaire, fondée sur une monnaie commune, le Franc CFA, et des institutions communes, telle la Banque des Etats d'Afrique Centrale : le Cameroun, la République centrafricaine, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale et le Tchad. Et tous vos pays, y compris l'Angola, la République démocratique du Congo et Sao Tomé et Príncipe s'inscrivent dans le cercle plus large de solidarité que forme la communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC). Au fondement de l'intégration régionale, on trouve une ambition essentielle : celle du développement économique, mais aussi et surtout, du développement humain.

Or, l'Afrique centrale a toutes les cartes en main pour réussir: des ressources naturelles abondantes et variées (hydrocarbures, minerais, diamants, bois...), une démographie soutenue et, au-delà des disparités que chacun connaît, une croissance économique régionale forte. Mais nous savons tous que ce potentiel ne deviendra réalité que si la sécurité est assurée de façon stable. La stabilité de l'Afrique centrale est un enjeu essentiel, et une priorité pour nous tous.

L'urgence, c'est, évidemment, la résolution de la crise centrafricaine.

Mis en forme : Retrait : Première ligne : 0 cm

Depuis le début du conflit, les victimes des exactions des différents groupes armés se comptent par milliers. On estime à 850000 le nombre de déplacés internes qui fuient les violences, trouvant souvent refuge dans les lieux de culte, quelle que soit leur confession, et à 250000 le nombre de réfugiés dans les pays voisins (Cameroun, RDC, Tchad, Congo).

Tous vivent – plus exactement survivent – dans des conditions effroyables : les risques d'épidémies sont très élevés et la crise alimentaire, à l'approche de la saison des pluies, menace plus que jamais. L'action courageuse des ONG et la présence des agences de l'ONU permet de tempérer le mal, mais pas de l'endiguer. La crise est d'abord politique : depuis la prise de pouvoir de mars 2013, l'autorité de l'Etat, structurellement faible, a été gravement compromise, livrant le pays à des groupes armés dont les violences ont entraîné un

cycle de vengeances et de représailles. Dans un pays où, jusque-là, les communautés religieuses avaient toujours vécu de façon harmonieuse, comme continuent d'en témoigner les principaux dirigeants religieux centrafricains, avec un courage et une constance qui forcent l'admiration, le conflit a, progressivement et de façon insidieuse, pris une tournure interconfessionnelle.

Début décembre, face à la dégradation de la situation, le Président de la République a décidé l'envoi de la mission Sangaris, en soutien à la force africaine, alors composée de soldats provenant des seuls pays membres de la CEEAC – de vos pays, Madame et Messieurs les Ambassadeurs. L'action conjointe de Sangaris et de la MISCA a permis de stabiliser Bangui et d'éviter le pire. Elle a vocation, désormais, à se projeter en province afin de sécuriser peu à peu tout le pays.

Aujourd'hui, des motifs d'espoir existent. L'élection de Madame Samba-Panza et la formation d'un nouveau

gouvernement de transition permettent d'entrevoir une relance du processus politique. Notre action collective est toujours soutenue par la communauté internationale dans son ensemble et au premier chef, par les Etats-Unis. Nous allons bientôt être rejoints par une force européenne. Les Etats de la CEEAC ont largement contribué à cette renaissance de l'espoir.

Leur investissement, politique, militaire et financier, doit être salué. Il s'agit désormais pour la communauté internationale tout entière de poursuivre et de consolider l'effort entrepris, aux côtés des autorités de la République centrafricaine, en vue de progresser vers une stabilisation du pays et vers la mise en œuvre des étapes qui permettront la tenue, le moment venu, d'élections libres et transparentes, au plus tard début 2015.

Cette crise ne doit pas occulter une crise plus ancienne, mais qui pèse elle aussi sur la stabilité de la région : je veux parler de la crise des grands lacs. Des progrès notables ont été enregistrés au cours de l'année écoulée. Le 20 novembre 2012, la ville de Goma tombait aux mains du M23.

Un an plus tard, ce mouvement rebelle était contraint de renoncer à la lutte armée, du fait de l'action des forces armées de la République démocratique du Congo, appuyées par les casques bleus de la MONUSCO, en particulier ceux de la brigade d'intervention mise en place en application de la résolution 2098 du Conseil de sécurité. Bien qu'en voie d'amélioration, la situation sécuritaire dans cette région reste fragile. Des foyers de tensions persistent. Des groupes armés continuent de menacer la sécurité des populations et, plus largement, la stabilité de l'est de la République démocratique du Congo et de toute la région. Le mandat de la mission des Nations unies doit être renouvelé en mars. La France plaidera pour le maintien d'axes prioritaires tels que la neutralisation des différents groupes armés.

Je veux souligner ici la détermination et l'action conjuguée des cinq Envoyés spéciaux – des Nations Unies, de l'Union africaine, de l'Union européenne et des Etats-Unis, qui depuis 2013, stimulent un processus régional de dialogue, qui s'affirme progressivement. Je veux aussi et surtout rendre hommage à l'action conjuguée des chefs d'Etat de la région qui, en signant l'accord-cadre d'Addis Abeba en février 2013, ont marqué leur volonté de progresser ensemble vers une sortie de crise durable dans les grands lacs. Ces engagements doivent encore être pleinement mis en œuvre, mais une dynamique existe.

Enfin, nous avons aussi à faire face, ensemble, à la montée de l'insécurité dans le golfe de Guinée. Plusieurs pays d'Afrique centrale ont vu récemment leurs eaux être le théâtre d'actes de piraterie : le Gabon, en juillet dernier, et plus récemment, la Guinée équatoriale et l'Angola.

Ce phénomène fait peser une menace sur l'exploitation des hydrocarbures et sur leur exportation, de même qu'il peut gêner l'exploitation des ressources halieutiques. D'autres menaces transnationales s'y ajoutent : traite des êtres humains, trafic d'armes, trafic de drogue, qui ont parfois leur origine en dehors de l'Afrique et de la sous-région, mais qui transitent par l'Afrique, faute de sécurisation suffisante du domaine maritime. Ces menaces ne concernent pas seulement les pays côtiers, mais aussi les pays enclavés, qui vivent aussi des ressources maritimes et, plus largement, tous les pays qui subissent l'effet de ces différents trafics, dont les pays européens. À cet égard, la France se félicite des initiatives prises dans le cadre de la commission du golfe de Guinée, ainsi que de l'action conjointe engagée par la CEDEAO et par la CEEAC.

Le sommet de Yaoundé de juin 2013 est porteur d'espoir. La décision de créer deux Centres régionaux de surveillance maritime, l'un en Afrique centrale, l'autre en Afrique occidentale, ainsi qu'un centre de coordination interrégional va dans le bon sens : elle favorisera la sécurisation partagée du golfe de Guinée et l'échange d'information entre les acteurs. La création d'un code de bonne conduite et l'uniformisation à venir du droit maritime des Etats concernés est une nécessité absolue.

La clef de la réussite, dans ce dossier d'intérêt commun, réside dans la coordination entre les différents acteurs : la CEEAC, la CEDEAO et les Etats-membres mais aussi les partenaires bilatéraux et l'Union européenne. La France est naturellement disposée à apporter son expertise en matière d'action de l'Etat en mer, sur les plans militaire et technique, mais aussi juridique et économique, selon vos besoins.

Une réflexion a notamment été engagée sur la possibilité d'une formation des cadres militaires, de portée interministérielle, relative aux différents aspects de l'action de l'Etat en mer. La France pourra également proposer d'autres orientations, en fonction des besoins identifiés et exprimés.

Face aux défis de la sécurité et du développement en Afrique, et notamment en Afrique centrale, la France entend accompagner et soutenir ses partenaires africains, en étant à l'écoute de leurs attentes. Cette conception des relations entre la France et l'Afrique était au cœur du sommet de l'Elysée, des 6 et 7 décembre derniers. Qu'il me soit permis de remercier à nouveau tous les pays d'Afrique centrale, qui étaient tous représentés, au plus haut niveau.

Ce sommet, dominé par le souvenir vivant de Nelson Mandela et par l'actualité, brûlante, de notre intervention conjointe en RCA, a réuni la quasi-totalité des pays du continent. Il marque une étape importante dans cette nouvelle approche de nos relations. En matière de sécurité, le dispositif français, qu'il s'agisse des forces pré-positionnées ou de la coopération militaire, policière, judiciaire, sera réorienté en appui aux initiatives africaines en cours sur le continent et servira à apporter des réponses aux attentes exprimées. Un accent sera mis sur la formation des cadres militaires et le renforcement des actions de coopération, notamment en matière de renseignement et d'équipements. La France soutiendra aussi la volonté des pays africains d'engager une réflexion associant l'UE et l'ONU sur le financement des capacités africaines de réponse rapide aux crises.

En matière de développement, la volonté exprimée lors du sommet est d'intensifier les échanges avec nos partenaires africains. Ces derniers doivent doubler, tel est l'objectif fixé par le Président de la République. Nos relations commerciales avec les pays d'Afrique centrale, d'ores et déjà fortes, ont ainsi vocation à s'intensifier. L'identification des secteurs d'investissement prioritaires et la possibilité pour les jeunes entrepreneurs africains de bénéficier de visas économiques sont deux axes de réflexion que nous pourrions engager.

Enfin, le sommet a bien montré que la France et l'Afrique souhaitent, avec l'Union européenne, apporter une réponse consolidée aux enjeux de changement climatique et de préservation de l'environnement. Notre partenariat favorisera, j'en suis sûre, des avancées importantes lors de la COP 21, qui aura lieu à Paris en 2015.

Il nous appartient de poursuivre ensemble l'œuvre engagée lors de ce sommet. Je serai à vos côtés pour accomplir cette tâche à la fois exigeante et passionnante.

Je vous remercie de votre attention.